

BULLETIN D'INSCRIPTION

SÉJOUR du Comité Régional AUVERGNE RHÔNE ALPES de Cyclotourisme

Du 21 au 28 septembre 2024 à NAUSSAC (Lozère)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

tél portable : ____-____-____-____-____ et/ou tél fixe : : ____-____-____-____-____

adresse mail: _____@_____

N° de licence FFCT : _____

Club : _____ N° du club : _____

(Merci d'écrire le plus lisiblement possible)

Coût du séjour : 560 €

Je souhaite une chambre individuelle (supplément de 240€ sous réserve de disponibilité) : OUI - NON

Je souhaite partager le logement avec : _____

Je participe avec un VAE : OUI - NON

Batterie intégrée : OUI - NON

Je règle à titre d'acompte la somme de 250 € à l'ordre de la F.F.C.T. L'acompte sera encaissé à titre de réservation.

Je joins le chèque de 240€ (chambre individuelle) à l'ordre de la F.F.C.T. dans la même enveloppe que le bulletin d'inscription.

Vous avez la possibilité de souscrire **l'assurance annulation** au niveau de la FFCT. Dans ce cas, le formulaire – FFCT (ci-joint) doit être renvoyé rempli et **IMPÉRATIVEMENT MIS DANS LA MÊME ENVELOPPE QUE LE BULLETIN D'INSCRIPTION** - accompagné du chèque de 25€ (assurance annulation pour motif médical) ou 44€ (assurance annulation multirisques) **libellé à l'ordre de la F.F.C.T.**. Si l'option chambre individuelle est choisie, le montant du chèque est de 35€ (assurance annulation pour motif médical) ou 63€ (assurance annulation multirisques) **libellé à l'ordre de la F.F.C.T.**

L'inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte de 250 €.

La copie de la licence 2024 validera l'inscription.

La réservation définitive sera prononcée dès que le minimum de participation sera atteint et au plus tard le 15 août 2024.

Le solde, d'un montant de 310 €, libellé à l'ordre de la F.F.C.T, valant inscription définitive, est à envoyer au plus tard le 31 août 2024. Le chèque du solde sera mis en encaissement à compter de cette même date.

Tout solde non parvenu au 31 août 2024 entraînera l'annulation de l'inscription.

Les chèques vacances sont acceptés.

A.....le.....Signature :.....

INFORMATIONS UTILES
Hébergement : Les Terrasses du Lac
48300 LANGOGNE

Vous trouverez toutes les informations sur votre lieu d'hébergement en cliquant sur :

Web: <https://naussac.com/fr/page/hotel-camping-lozere-langogne.10897.html>

Des villages authentiques, des paysages gorgés de lumière et changeants selon les saisons, la Lozère est un écrin de verdure. Le département bénéficie d'une offre culturelle et sportive riche et variée.

Au départ des Terrasses du Lac, plus de 800KM de parcours Vélo-route, des sentiers VTT balisés, plus de 150KM de sentiers en pleine nature et de chemins balisés pour la Randonnée.

Venez découvrir NAUSSAC différemment lors de ce séjour multi-activités. Au programme, Vélo-route, VTT et Randonnée dans un cadre privilégié. Profitez d'un grand bol d'air frais au cœur d'un climat de moyenne montagne.

Un entraînement minimum est requis pour profiter au maximum de votre séjour et de cette belle région.

Le tarif comprend l'hébergement en pension complète (vin inclus) du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour, la taxe de séjour.

Le tarif ne comprend pas la chambre individuelle (240€), l'assurance annulation optionnelle, les boissons individuelles, le transport jusqu'au site.

Le **déjeuner** est sous forme de **pique-nique que chacun portera**.

Être **autonome** pour la journée (**assistance électrique**).

L'hébergement est en **chambre double, le linge de toilette et draps sont fournis**.

Un **local vélo sécurisé et privatisé** est prévu pour entreposer les vélos.

Les **parcours** sont **en étoile**, avec possibilité d'approche en voiture.

Le **port du casque** est fortement recommandé.

Le samedi 28 septembre 2024, les chambres doivent être libérées **avant 10h**.

Nombre de places : 37 mini

Pour un paiement par chèque :

Le bulletin d'inscription est à envoyer au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclotourisme Maison Régionale des Sports 68, Avenue Tony Garnier CS 21001 69 304 LYON CEDEX 07

Il doit être accompagné d'un chèque d'acompte de 250 € à l'ordre de la F.F.C.T.

Le solde de 310 € à l'ordre de : de la F.F.C.T. est à régler **avant le 31 août 2024** et à adresser au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclotourisme Maison Régionale des Sports 68, Avenue Tony Garnier CS 21001 69 304 LYON CEDEX 07

Pour un paiement par carte bancaire :

Le bulletin d'inscription est à envoyer au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclotourisme Maison Régionale des Sports 68, Avenue Tony Garnier CS 21001 69 304 LYON CEDEX 07

Ou par mail : auvergnerhonealpes-siege@ffvelo.fr

Concernant le paiement par carte, merci de vous rapprocher de Danielle GUILLEMOT (coordonnées ci-dessous)

Contacts

Danielle GUILLEMOT : 06 89 33 36 62 auvergnerhonealpes-tourismesejours@ffvelo.fr

Philippe BEST: 06 15 70 24 98 best.philippe@orange.fr